

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DES EAUX DE FOISSAC
Le Garric - 12260 FOISSAC

Contrat et
Occupant

2314-1
MME HARTGRING JOHANNA

Adresse du
lieu desservi :

CAMPING LA DIEGE
12700 NAUSSAC

Tel : 05 65 64 66 88

E-mail : contact@sme-foissac.fr

Ouverture au public :

du Lundi au Vendredi

de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
ou sur RDV

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DE GESTION COMPTABLE
BP 394 RUE EMILE BOREL
12200 VILLEFRANCHE DE ROUERQUE

0183-030665-0082-2



MME HARTGRING JOHANNA
CAMPING LA DIEGE MOULIN DE L A
12700 NAUSSAC

**MERCI D'ADRESSER VOS REGLEMENTS
OBLIGATOIREMENT A L'ADRESSE INDIQUEE SUR
LE TALON DE PAIEMENT CI DESSOUS
AUCUN REGLEMENT NE SERA ACCEPTE AU**

SIEGE DU SIEF

**ATTENTION : Pour le paiement en Espèces
(Cf talon de paiement)**

Les Divers Modes de règlement

- Par carte bancaire en appelant le Centre des
Finances Publiques au 05 65 65 26 94
- Par Internet en vous connectant sur le site
www.payfip.gouv.fr et avec les informations
suivantes :

Identifiant collectivité : 038644

Référence : 2024-EA-00-5430

- Par Chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC
adressé au Centre d'Encaissement. Joindre le talon
détachable sans le coller ni l'agrafer
- Par Virement aux références ci-dessous:

BANQUE DE FRANCE

IBAN / FR13 3000 1006 99E1 2700 0000 012

BIC / BDFEFPCCCT

REFERENCE A rappeler =

Règlement Eau Potable Foissac et N° FACTURE

RAPPEL:

Lors de la venue des techniciens, si l'accès
aux pièces de votre compteur et au coffre n'est
pas dégagé (Broussailles, terres ou autres),
HORS période hivernale du 01/12 au 01/03,
il vous sera facturé **AUTOMATIQUEMENT**
un forfait de **50€ HT** pour le déblaiement.

Facture réelle du 10/10/2024
Référence: 2024-EA-00-5430

Eau

Consommation du 23/05/2023 au 23/05/2024

Abonnement du 01/07/2024 au 31/12/2024

Voici la présentation simplifiée de votre facture

Détail au verso

Votre consommation d'eau

281 m³

Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00160 €

Abonnement
Consommation

Montants
45,24
450,61

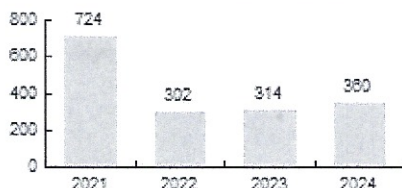
Total de la facture

495,85

Montant total à payer avant le 09/11/2024

495,85 €

Historique de consommation



En espèce (dans la limite de
300€ ou en carte bancaire,
muni du présent avis auprès
d'un buraliste ou partenaire
agréé (Liste consultable sur le
site <https://www.impts.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>)

**TALON DE PAIEMENT à
joindre à votre paiement**

**pour les modalités d'utilisation, se
reporter aux modalités de paiement sur
la gauche de la facture**

Références : EAU N° rôle Eau : 25

Etablissement : AO

N° codique : 012045 **Nature du rôle :** 1

N° contrat : 2314-1

N° facture : 5430

Exercice : 2024 / s24

Date facture : 10/10/2024

Montant en euros : 495,85 €

MME HARTGRING JOHANNA
CAMPING LA DIEGE MOULIN DE L A
12700 NAUSSAC

429912
SYNDICAT DES EAUX DE
FOISSAC

*



**CENTRE D ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 73980
92894 NANTERRE CEDEX 9**

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

015010500240

940033000160 69070000000000054300120454934806

49585

Point de consommation	N° série compteur	Relevé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3
2314-1	11UB000124	23/05/2024	4556			4916	360
Consommation totale							360
Consommation estimée déduite							-79
Consommation facturée (m3)							281

Détail de votre facture	Tarif	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Distribution de l'eau						
Abonnement eau	2024	6 mois	7,14666	42,88	2,36 (5.5%)	45,24
Consommation d'eau	2024	281 m3	1,45000	407,45	22,41 (5.5%)	429,86
Organismes publics						
Redevance Prélèvement Adour Garonne	2016	281 m3	0,07000	19,67	1,08 (5.5%)	20,75
Total de votre facture				470,00	25,85	495,85
Montant total à payer				470,00	25,85	495,85

Commentaires

Nous vous rappelons que le joint situé immédiatement après compteur reste de votre responsabilité. Pensez à le contrôler ou le faire contrôler régulièrement par vous-même ou un plombier. Un changement tous les 3 ans est préconisé afin de ne pas avoir de fuite.

Nous vous rappelons que toutes les installations doivent être munies d'un système anti-pollution et d'un robinet d'arrêt IMMEDIATEMENT APRES Compteur. En cas d'absence de ce système et en cas de connexion d'un réseau secondaire (Puits Citerne), et si une pollution du réseau Public a lieu, notamment lors des coupures d'eau, votre responsabilité sera engagée.